

enthousiastes, le futur ministre des Communications a dit que nous allions nous réunir autour de la table et parler à Québec de ce problème d'une province comme le Québec qui prend avec des gouvernements étrangers des arrangements en vue de la création d'un satellite. Je fais cette remarque entre parenthèses. A quelqu'un qui lui demandait quand il allait mettre ce projet à exécution, le ministre a répondu: «Tout de suite.»

Ces discussions ont-elles eu lieu? Quel en a été le résultat? On se le demande. Les déclarations mesurées, courtoises, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ainsi que la réponse mesurée et, je pense, courtoise, de M. Cardinal, m'incitent à me demander à quel moment ces entretiens ont eu lieu et à quel point ils ont été fructueux. Il ne devrait certes pas y avoir, au Canada de murs du silence entre les autorités fédérales et les autorités provinciales, qu'il s'agisse de cette question ou d'une autre. Cela témoignerait d'une étrange lacune dans les communications, si tel était le cas. Je suis convaincu que la technologie avancée qui rend possible, à notre époque merveilleusement progressiste et, d'une certaine manière, hautement éclairée, la création d'un satellite destiné aux communications, je suis convaincu, dis-je, que cette technologie devrait être un grand facteur d'unité et de rapprochement non seulement entre les citoyens d'un même pays, mais entre les nations. Comme ce serait terrible s'il fallait que cette invention moderne, que ce nouveau moyen dont dispose le génie de l'homme pour étendre le champ des communications devienne, dans notre pays, non pas synonyme d'harmonie et de relations plus étroites, mais un instrument de discorde et de désunion.

Il me tarde de voir notre pays aller de l'avant avec son programme de satellites. Les progrès de quelques-uns de nos hommes de science m'inspirent une immense confiance et je m'en enorgueilliss. Je constate avec grande joie le rôle du monde universitaire dans ce domaine scientifique. J'ai pleinement confiance dans la Société dont il est question actuellement. Je suis persuadé que tous ces gens peuvent mener à bien l'entreprise du point de vue technique, mais nous devons nous assurer que les décisions politiques d'envergure seront prises sérieusement et au moment voulu.

Je pourrais en dire davantage et, d'ici quelques semaines, j'aurai peut-être l'occasion de le faire. Une fois en comité nous pourrions soumettre au comité, puis à la Chambre, une amélioration à l'article 3 du bill. Je me demande si en haussant la limite des chiffres qui y sont indiqués, pour assurer du même

[M. Macquarrie.]

coup le contrôle parlementaire voulu et en faisant confiance à la Société en lui accordant la latitude voulue pour entreprendre des travaux dépassant de beaucoup le petit montant établi à l'heure actuelle, on n'arriverait pas à de meilleurs résultats. Je pense qu'il faudra demander au comité d'étudier la question.

Je tiens à terminer comme j'ai commencé, monsieur l'Orateur, en exprimant mon admiration pour le travail accompli par la Société canadienne des télécommunications transmarines et l'espoir qu'elle servira d'instrument à une activité plus grande encore. On nous dira si on a l'intention de recourir à ses services dans l'exécution du programme canadien de satellites, malgré le mot «international» qui fait partie de son appellation. Nous ferons des instances, comme durant ces dernières semaines, pour que les Canadiens soient mieux informés de ce que nous réserve ce nouveau moyen de communication; c'est une entreprise onéreuse, importante et névralgique. Il y a dans tout cela des implications internationales et nationales des plus délicates. Selon moi, le meilleur moyen de s'assurer l'appui et la compréhension du public, c'est de lui fournir promptement tous les renseignements utiles.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie) a tout à l'heure exprimé l'espoir d'entamer sans passion le débat de ce vendredi après-midi sur les propositions que contient le bill S-5. On peut être sûr qu'il a réussi à donner au débat un caractère dénué de passion. Peut-être y est-il parvenu en raison de sa personnalité sympathique, et son esprit très analytique, dois-je ajouter. Mais je pense qu'il faut dire aussi que ce bill ne se prête pas aux controverses. A mon avis, le bill S-5 contient deux dispositions.

• (3.20 p.m.)

Il faut supprimer la mention spéciale de Terre-Neuve pour ce qui est des opérations de la Société des télécommunications transmarines. Même si le député de Hillsborough et celui de Saint-Jean-Est (M. McGrath) ne sont pas d'accord sur la question de savoir si Terre-Neuve est l'unique province du Canada à être située outremer. Je ne me mêlerai pas de la discussion. J'ignore aussi si les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard considèrent vraiment leur province comme une île au même sens que Terre-Neuve.

J'ai aussi lu les observations du ministre des Postes (M. Kierans) lorsqu'il a traité du bill le 3 février. J'admets qu'il est peut-être temps de reviser l'autorité qui engage les dépenses de la Société canadienne des télécommunications transmarines. Je ne suis pas